

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Le serment d'un étudiant : (conte de Noël) : [suite]  
**Autor:** Loudier, Sophronyme  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185452>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE CONTEUR VAUDOIS

Un jour, en sortant de table, Euler, un peu pressé, mit sa pipe entre ses dents et se prit à fumer doucement. Bientôt il sembla s'assoupir, sa tête retomba sur sa poitrine et la pipe vénérable, s'échappant de ses lèvres, se brisa sur le sol en vingt morceaux.

— J'ai cassé ma pipe ! s'écria Euler, réveillé en sursaut, et il retomba aussitôt dans son fauteuil; il était mort.

Telle est l'origine du mot *il a cassé sa pipe*. L.

### Le Serment d'un étudiant.

(*Conte de Noël.*)

#### III.

M. Chambrey se leva vivement et s'avanza vers Etienne, pour s'assurer du fait.

— N'approche pas, crie celui-ci d'une voix avinée, en repoussant son père de la main, je n'aime pas les inquisiteurs,

— Que dis-tu là, malheureux ! répliqua Mme Chambrey, au comble de la stupeur.

— Je dis que j'ai assez de vos sermons et que je viens pour tout autre chose que pour les entendre.

— Et pourquoi viens-tu donc, répartit le juge de paix avec une colère contenue ?

— Pour avoir de l'argent.

— Aujourd'hui ?

— Ce soir ; à l'instant ; j'ai rendez-vous à neuf heures, au café du Panthéon, avec des camarades, et cet argent je le leur dois.

— Tu as des dettes ?

— De jeu ; les plus sacrées de toutes !

— Oh ! mon enfant, que dis-tu là, murmura Mme Chambrey, pâle comme un cadavre et prête à tomber en défaillance.

— Allons bon, des pleurnicheries maintenant, cela manquait au tableau ; vous savez, ça ne mord plus vos berquinades, je suis un homme, que diable ! et j'entends, dorénavant, agir en homme. Nous avons fait cette nuit un reveillon magnifique, j'ai joué et j'ai perdu huit cents francs ; donc il faut les payer.

— Huit cents francs !... s'écria la pauvre mère.

— Que mon père va me donner avant que je ne sorte d'ici ; car, je le répète, une dette de jeu c'est sacré.

— Je n'ai pas d'argent, tu le sais bien, répondit avec animation M. Chambrey.

— Trouves-en, il m'en faut, te dis-je ; allons, la main à la poche...

— Misérable ! s'écria le père outragé en marchant sur son fils.

— Oh ! mon ami, grâce pour l'ingrat, supplia la mère, épouvantée de la tournure que prenait cette scène, et, se plaçant devant son mari : ne fais pas attention aux injures de ce malheureux, il n'a plus sa raison !

— Père, calme-toi, criaient les jeunes filles, toutes tremblantes, en l'entourant de leurs bras.

Mme Chambrey se cramponna après Etienne pour l'arracher de l'appartement ; ce fut peine inutile, le mauvais fils éloigna brutalement sa mère et revint vers l'auteur de ses jours, l'œil en feu et le geste menaçant ; perdant tout respect, tout sentiment filial, le criminel, la main en avant, repoussa violemment son père.

Oh ! moment épouvantable !... le père et le fils luttaient comme deux ennemis mortels ; la table fut renversée et la vaisselle brisée ; des râlements de bête fauve étreignaient la gorge de l'indigne agresseur, la colère décuplait ses forces, il ressemblait à un lion déchirant sa proie.

Les cris des trois pauvres femmes s'entremêlaient plus aigus à mesure que la lutte augmentait ; non, jamais scène plus horrible ne frappa des regards humains.

Epuisé, haletant, M. Chambrey sentit ses forces faillir ; en

vain essaya-t-il encore de tenir tête à son monstrueux assaillant, qui ne cessait de lui crier ; de l'argent !... Ses forces l'abandonnèrent, il tomba lourdement sur le sol, privé de connaissance, et, en tombant, sa tête frappant un débris de carafe cassée, laissa échapper un flot de sang.

A cette vue, Etienne recula, les yeux égarés, la face livide, comme un homme qui s'éveille au milieu d'un songe affreux ; il regarda autour de lui sans avoir conscience des personnes ou des objets, puis ramenant son regard sur M. Chambrey, étendu à ses pieds et privé de sentiment :

— Mon père, crie-t-il, éperdu, frissonnant ; mon bon père... qu'ai-je fait ? infâme que je suis !... Malédiction !... Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi !

Etienne n'était plus ivre ; la raison était revenue ; le crime seul subsistait !

Il souleva son père dans ses bras, l'appelant à voix haute, étanchant le sang qui coulait de sa blessure ; aidé par sa mère et ses soeurs, il parvint à transporter le blessé sur son lit, lui fit respirer des sels, et, le sentit enfin se ranimer sous ses baisers.

Une minute plus tard, M. Chambrey ouvrit les yeux ; tout son monde l'entourait ; ses lèvres balbutièrent quelques mots inintelligibles, puis se refermèrent ; un instant après, il promena son regard autour de lui :

— Etienne, murmura-t-il d'une voix faible.

— Mon père, répondit l'étudiant, et tombant à genoux devant sa victime, pleurant amèrement, mon bon père, ne me maudis pas, je me repens, pardonne-moi !...

Une larme brilla dans les yeux du blessé ; il étendit la main dans la direction de son fils, le releva et l'attira sur son cœur :

— Je te pardonne, mon enfant, dit-il, et je prie Dieu qu'il oublie comme moi-même ta mauvaise action.

Mme Chambrey et les jeunes filles sanglotèrent.

La blessure, qui n'avait rien de dangereux, fut pansée aussitôt ; Mme Chambrey proposa d'aller chercher un médecin ; mais son mari s'y refusa :

— Non, dit-il, personne ne doit savoir ce qui vient de se passer ici.

Etienne, du reste, quoique violemment agité, remplaça aisément le docteur, il fut convenu que, pour tout le monde, M. Chambrey prétexterait une chute ; de cette façon, la faute grave du coupable resterait ignorée.

*(La fin au prochain numéro.)*

**THÉÂTRE.** — Nos acteurs ont joué mardi soir devant un public par trop restreint. Ici, comme toujours, les absents ont eu tort. *Nos Alliés*, comédie en 3 actes, de Paul Moreau, renferme de charmants détails et a été donnée avec beaucoup d'entrain, malgré le froid que jette sur l'acteur et sur le public une salle à moitié vide. Une amusante petite pièce de Scribe, *la Chanoinesse*, a terminé la soirée avec un légitime succès. — C'est donc pour la nouvelle année qu'il faut souhaiter à notre directeur les salles combles qu'il mérite, puisque c'est décidément une mode en notre bonne ville de n'aller au théâtre qu'au mois de janvier.

**Demain, le Chevalier de la Maison-Rouge**, grand drame en 12 tableaux, par A. Dumas.

— *Mourir pour la patrie*, chanté par M. R. Robert et toute sa troupe.

Le mot de la dernière énigme est : *Lustre*. Prime gagnée par Mme Monnier, à Bussigny.

L. MONNET.

**REGAMEY, costumier**, rue de Bourg, 33, Lausanne. — 700 costumes à louer pour cortège historique, major Davel et Guillaume-Tell.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.